

Atelier - Consolidation de la paie

ATPAIE

Présentiel - Synchron

Public Visé

Gestionnaire de paie, ou toute personne chargée de la paie

Pré Requis

Avoir suivi la formation gestionnaire de paie

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser les techniques complexes (régularisation progressive des plafonds, les cotisations...
Les déclarations et le paiement des cotisations dans le contexte de la DSN

Méthodes pédagogiques

Cet atelier axé sur la pratique vient en renforcement de la formation "gestionnaire de paie".
Il sera ponctué de travaux associés à des corrections collectives. Il permet de consolider les acquis de la formation par des exercices d'application en lien avec la formation "gestionnaire de paie"
Durant cet atelier, le consultant va s'assurer de la bonne compréhension de chacun dans la mise en application de l'atelier via des outils tels que des tableaux de calculs de la paie.

Parcours pédagogique

- Régularisation progressive du plafond (Régularisation mensuelle des cotisations dans la limite du plafond en comparant la somme des bases de calcul des cotisations et la somme des plafonds applicables)
- Régularisation progressive du paramètre du SMIC (La revalorisation de la valeur du SMIC a un impact direct sur la rémunération des salariés. Il convient à chaque revalorisation d'ajuster le salaire de base de certains salariés)
- Taux unique de cotisations (Salariés en accident du travail et en maladie professionnelle)
- Calcul des effectifs (Connaitre l'effectif d'une entreprise pour définir les obligations de l'employeur et ses cotisations sociales. L'URSSAF fait le calcul d'après la DSN fournie par l'employeur)
- Calcul rapide de paies simples (Exercice d'application : élaborer une fiche de paie)

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialiste en paie

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnaire de positionnement Evaluation en cours de formation :
exercices Evaluation de fin de formation : Qcm Bilan individuel des compétences acquises Questionnaire de satisfaction à chaud
Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Nous consulter

STRATEGIE INFORMATIQUE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 95970120697

Stratégie Informatique

Guadeloupe : Immeuble la Coupole, Grand-Camp 97142 ABYMES Tél : 05 90 83 06 18 Fax : 05 90 83 46 71

Martinique : Immeuble Sera n°6, Zone de Manhity 97232 LAMENTIN Tél : 05 96 57 40 20 Fax : 05 96 51 60 53

SARL AU CAPITAL DE 7775€ - SIRET 352 717 193 00044-APE 6202 A



Durée

4.00 Heures **0.5** Jour

Effectif

De 1 à 8 Personnes